



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité



INVITATION PRESSE

Bordeaux, le 03 octobre 2023

RENTRÉE UNIVERSITAIRE : DÉPLACEMENT DU RECTEUR DÉLÉGUÉ À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION AU CENTRE RÉGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (Crous) DE POITIERS

A l'occasion de la rentrée universitaire, Claudio Galderisi, recteur délégué à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, se déplacera le mercredi 04 octobre 2023 à Poitiers afin de rencontrer les étudiants ainsi que les personnels du Crous de Poitiers.

En compagnie de Laurence Maget-Siegel, directrice générale du Crous de Poitiers, Monsieur le recteur visitera le Crous (S)pace' Champlain à l'occasion de sa réouverture.

Après une première séquence avec le personnel des espaces de restauration, la visite se poursuivra ensuite dans les espaces de vie étudiante en présence de Virginie Laval, présidente de l'université de Poitiers, pour se clôturer enfin au restaurant universitaire où Monsieur le recteur partagera un repas à 1€ avec les représentants étudiants, la direction et le personnel du Crous de Poitiers.

Soutenu par le plan de relance et le Grand Poitiers, ce projet d'espace multiservice, récemment récompensé de la médaille d'Or Bâtiments Durables Nouvelle Aquitaine (BDNA), a été pensé dans une optique de conception durable et respectueuse de l'environnement. Pionnier en matière de sobriété énergétique et de respect de la biodiversité, le Crous (S)pace' Champlain propose, au-delà d'un espace de restauration, un ensemble de services dédiés à l'accueil des étudiants.

La rentrée 2023 marque l'entrée en vigueur des mesures issues de la première phase de la réforme des bourses sur critères sociaux, notamment une revalorisation significative du barème d'éligibilité. Les montants de celles-ci sont donc revalorisés de 37 à 127 € par mois. **A l'échelle de la région académique, ce sont 2 797 étudiants supplémentaires qui peuvent prétendre à une bourse étudiante et 11 189 boursiers qui passent à l'échelon supérieur.** L'accès aux bourses sur critères sociaux sera également facilité dans certaines configurations : désormais, les étudiants en situation de handicap ainsi que les aidants accéderont plus facilement aux bourses sur critères sociaux.

Les frais d'inscription à l'université restent gelés tout comme les loyers des résidences Crous. Les étudiants boursiers et en situation de précarité continueront de bénéficier de repas en restaurants universitaires au tarif de 1€, le dispositif étant désormais pérennisé.

Déroulé :

10h30 Visite des espaces de restauration et rencontre avec les équipes du restaurant

Bâtiment A7 – Campus de l'université de Poitiers, 9 Rue Théodore Lefebvre, 86000 Poitiers

11h15 Présentation de l'opération de réhabilitation énergétique et de restructuration intérieure du bâtiment Champlain

12h00 Visite des espaces de vie étudiante

13h15 Déjeuner au restaurant universitaire Champlain

Merci de bien vouloir vous accréditer : communication@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr

CONTACTS PRESSE

Région académique Nouvelle-Aquitaine

Valérie Courrech, directrice de la communication: 06 15 56 12 84

Clément Jouhet, chargé de communication: 06 20 08 50 03

communication@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr